

ENR Républicain
21 Février 1982

Lumières dans la nuit : le cercle vosgien étend le champ de ses investigations

Depuis longtemps déjà le phénomène «OVNI» passionne l'opinion sans que personne n'ait encore pu apporter de réponse satisfaisante. Depuis fin 78, le cercle vosgien «Lumières dans la nuit» s'est donné pour tâche d'étudier les divers aspects de ce phénomène à partir de ses manifestations rapportées sur le département. Hier à Thaon, ses membres se sont à nouveau concertés pour faire le point.

Un certain nombre d'activités sont organisées dans ce but telles que les enquêtes sur les cas d'observations... La recherche d'archives, les nuits d'observations... Elles permettent l'acquisition de données diverses débouchant sur des études de cas, des études statistiques, la réalisation d'un fichier, l'établissement de cartes régionales ainsi que la publication d'un bulletin d'information «La ligne bleue survolée».

Toutes ces activités poursuivies en collaboration avec les différents groupements ufologiques régionaux et nationaux permettent peu à peu d'affirmer ces connaissances et d'envisager d'autres voies d'investigation.

A l'heure actuelle, sur 250 cas connus sur les Vosges, on peut observer qu'une vingtaine sont rapportés chaque année (en moyenne) et cela par période, en provenance de tout le département, et par des témoins de tous âges, de toute profession, n'ayant généralement aucune connaissance du problème.

Aucun cas à caractère sensationnel n'est parvenu à la connaissance du cercle vos-

gien ces dernières années. La plupart des observations étant relatives à d'étranges phénomènes lumineux souvent nocturnes et relativement lointains. Quelques cas cependant présentent un «indice d'étrangeté» élevé supportant des faits troublants.

Les témoins sont généralement plusieurs ensembles ou séparés et les témoignages coïncident généralement bien. Malheureusement il ne fait aucun doute que bon nombre d'observations tombent dans l'oubli, les témoins n'osant pas ou ne jugeant pas utile de les signaler souvent par crainte du ridicule. Le cercle vosgien le regrette vivement car ces informations contribueraient utilement à ses travaux. Ces personnes sont donc invitées à prendre contact avec les responsables du cercle.

Parmi les derniers cas intéressants chacun se souvient encore de la mésaventure survenue à un habitant de Raon-aux-Bois qui s'était vu suivre un matin de janvier 80 durant vingt minutes environ en se rendant à son travail par un OVNI dont le comportement semblait calqué celui de l'automobiliste.

Plus loin, par le passé, d'autres cas étranges mentionnant des traces au sol ont été relatés sans qu'aujourd'hui il soit encore possible de les confirmer. Les enquêteurs du cercle sont à la recherche d'éléments nouveaux. Le cercle invite donc toutes les personnes intéressées à participer à ses activités en prenant contact au siège social, 1, rue Côte-Champion, Epinal.